

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2020 - 2021



Arts Martiaux Sury 42 (A.M.S.)

Complexe sportif « Oxygène »

155 chemin des Chartonnes - 42450 SURY-LE-COMTAL

✉ ams42sury@gmail.com

S'inscrire au cours de (cochez mention utile) : Judo / Penchak Silat

Renseignements sur l'adhérent

(À remplir en lettres capitales)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

DATE DE NAISSANCE : ÂGE :

Uniquement pour les mineurs, identité du responsable légal (si différente de l'adhérent)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

E-MAIL :

(Merci de réécrire systématiquement votre adresse mail même pour une réinscription)

TÉLÉPHONE(S) :

PORTABLE(S) :

RÈGLEMENT : Pour tout règlement par chèque, merci de bien vouloir mettre à l'ordre de « A.M.S. 42 »

Date d'encaissement	Mode règlement « Chq / Esp »	Montant	Banque	N° de chèque	Nom du titulaire
Licence + reliquat					
15/11/2020					
15/02/2021					

Merci de bien penser à un certificat médical de moins de 3 mois prescrivant un état de santé compatible avec « la pratique des sports de combat, arts martiaux et assimilés type Penchak Silat ou Judo ».

Pour plus d'informations :



Téléphone secrétaire A.M.S.
Indisponible jusqu'au 21 février 2021
06 20 99 27 81



Téléphone du professeur Herve KADLEC
06 71 37 89 56



Adresse e-mail du club
ams42sury@gmail.com



Adresse e-mail du professeur Herve KADLEC
herve.kadlec@wanadoo.fr

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2020 - 2021

Je déclare avoir pris connaissance des modalités évoquées par le règlement intérieur.

Points divers

Le Judo (tout comme le Penchak Silat d'ailleurs) est un sport de régularité.

Nous demandons aux enfants de l'assiduité. En cas d'absences répétées ou d'arrêt définitif, les parents ou pratiquants voudront bien informer le Président ou le Professeur des raisons de ses absences ou départ.

Lors des compétitions, par respect envers l'arbitrage et le code moral du judo, nous sollicitons un comportement courtois des parents.

Lu et approuvé le : À : Le :

Signature du représentant légal :

(qualité : ex : père - mère - tuteur légal)



Signature :



Autorisation de publication

Je soussigné :

Demeurant :

Autorise par la présente l'association **Arts Martiaux Sury (A.M.S.)**, au complexe sportif « Oxygène » - 155 chemin des Chartonnes - 42450 SURY-LE-COMTAL, représentée par son Président à afficher les photographies prises à l'occasion des diverses activités du club (compétitions, voyages, activités diverses, stage, etc...) sur lesquelles figure mon fils/ma fille/ma personne en vue de les mettre en ligne sur le site internet de l'association ou/et à l'affichage du complexe sportif.

Cette autorisation est valable pour la saison 2019/2020 et pourra être révoquée à tout moment. Après signature, elle fait juste l'objet d'un rappel pour les autres années d'adhésion.

La présente autorisation est incessible, et ne s'applique qu'aux sites internet en lien avec les A.M.S., l'A.F.R., la F.F.S.T., la F.F.J.D.A., la ville, la presse et à l'affichage du complexe sportif de l'association.

Fait à :

Signature du représentant légal :

(qualité : ex : père - mère - tuteur légal)

